



Ecole La Madeleine à Fégrécac - Paysagistes concepteurs : La Terre Ferme -
Mandataire et architectes : Atelier Belenfant Daubas
© Patrick MIARA

LES COURS D'ÉCOLES

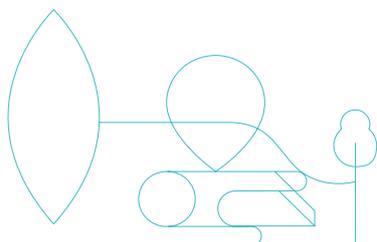
Arpentant au quotidien le territoire, le CAUE de Loire-Atlantique a pu faire le constat de la banalisation et de l'appauvrissement des cours d'école. À travers ce document destiné aux élus et techniciens des collectivités, mais aussi à toute personne concernée par le cadre de vie scolaire, le CAUE souhaite alerter sur les enjeux des cours d'école et apporter un premier niveau de conseil pour améliorer ces espaces.

En partant des besoins, des usages, mais aussi des ambiances, cette fiche pose quelques bases pour un aménagement qualitatif des espaces extérieurs, incluant les abords des équipements scolaires en général.

L'école représente en effet une longue période de la vie. De la maternelle jusqu'aux études supérieures, elle imprime des souvenirs forts dans la vie de chacun, souvenirs agréables ou désagréables des salles, des couloirs, des cours.

Les cours d'écoles mais aussi les espaces extérieurs des crèches, centres de loisirs, restaurants scolaires, sont le cadre de vie quotidien de nombreux habitants d'un territoire. Ce sont ainsi des équipements à forts enjeux, allant des usages à leur intégration dans un cadre urbain et paysager complexe :

- En tant que lieux vécus, participant à la construction de la personnalité de chaque enfant et adolescent, et facilitant le vivre ensemble,
- En tant que « morceaux » d'un bourg, d'un quartier, parties d'un cadre de vie plus global et complexe dans lequel ils doivent s'insérer,
- En tant que projets devant prendre en compte les changements climatiques et la place de la biodiversité,
- En tant qu'espaces de projet à anticiper, coordonner.



1 - Des lieux propices au « vivre ensemble » et à l'épanouissement de chacun

QUELS BESOINS, QUELS USAGES ?

ALLER À L'ÉCOLE, ATTENDRE, ENTRER

Le cheminement vers l'école et l'attente devant le portail représentent des moments en début et fin de journée, qu'il est important de vivre sereinement. Il est nécessaire de se mettre à la place de l'enfant, à hauteur de son regard : les clôtures et le portail apparaissent au premier plan comme des éléments prédominants. Il est donc important d'en faire des composantes esthétiques, à échelle humaine. Ce qui est valable pour les enfants et les adolescents l'est tout autant pour les parents ! Un parvis, une placette avec des bancs facilitent les échanges et rendent les lieux conviviaux.



L'école Antoine de Saint-Exupéry - La Planche / l'entrée de l'école.
Architecte Nicolas Guérin

COURIR, SE DÉFOULER, FAIRE DU SPORT

Les espaces extérieurs doivent ménager des surfaces pour les jeux de ballons, de courses, avec un revêtement adapté. Le revêtement doit permettre le rebond du ballon, parfois la circulation de tricycles. Si l'enrobé est souvent choisi, il ne doit pas être l'unique traitement de sol mais être réservé à un espace délimité pour ne pas prendre le pas sur les autres activités.



Abords du groupe scolaire Les Moulins de Juillet aux Touches -
Paysagiste concepteur : Atelier 7 lieux - Mandataires et architectes :
Atelier de la maison rouge



L'école « Les quatre amarres » à Paimboeuf : le parvis au devant de
l'école est un lieu public, ouvert aux échanges. La commune l'a volontairement
aménagé en rue piétonne.
Paysagiste concepteur Atelier Yannis Le Quintrec - Architectes et mandataires :
Bohuon bertic - DDL architectes



L'école « les quatre amarres » à Paimboeuf, structures de jeux

JOUER ENSEMBLE

L'aménagement des cours d'école doit promouvoir l'égalité, notamment l'égalité de genres, en répondant à une diversité de besoins, sans en privilégier aucun. Par exemple, on peut décentrer le terrain de football et prévoir des aménagements mixtes et multi-activités, qu'elles soient calmes ou sportives, solitaires ou collectives.

Les jeux peuvent se dérouler sur des surfaces libres, autour de structures spécialisées ou polyvalentes qui offrent une multiplicité d'usages : terrasses bois sur différents niveaux, buttes modelées en sol souple, marquages au sol, etc. Dans l'imaginaire des enfants, ces éléments simples deviennent vite passages, refuges, limites, ...



Ecole à Friburg-en-Brisgau (Allemagne)



Cour d'école à Pierric



L'école de l'Ille, à Rennes (Maîtrise d'oeuvre paysagiste interne) : la cour de récréation est « dégenrée ». La conception de l'espace a été retravaillée pour assurer un partage entre filles et garçons : les jeux mixtes et la végétation au milieu de la cour, le terrain de sports collectifs sur le côté.

DISCUTER, SE RACONTER DES HISTOIRES

À certaines heures de la journée, certaines tranches d'âge sont plus enclines au besoin de se retrouver à deux ou trois pour discuter, pour murmurer, pour se raconter des secrets.

Ce besoin est sous-évalué et la mise en place de quelques bancs est souvent la seule réponse apportée. On peut créer de « petits salons extérieurs » permettant le « face à face » à l'écart du bruit, des grands mouvements de courses et des jeux de ballons.

Ces lieux propices sont à soigner pour offrir confort et apaisement : fraîcheur d'une ombre végétale l'été, parfums de fleurs, texture agréable des matériaux pour s'asseoir, s'allonger (le bois est plus chaleureux et doux que le béton).



Tout espace particulier (une niche dans un mur, un escalier) est propice aux échanges et recherché par chacun. C'est à l'établissement scolaire de proposer des lieux adaptés.

EXPÉRIMENTER

L'expérimentation de l'espace et du jeu peut prendre place dans des aménagements temporaires (cabanes en carton) ou permanents (jardins, terrains d'aventure).

Elle requiert des espaces favorisant à la fois des usages collectifs et solitaires. L'expérimentation collective peut inclure du jardinage, le soin d'animaux, sous réserve de l'investissement des enseignants et d'un terrain propice (point d'eau, pleine terre).

Si la surveillance de l'enseignant est souvent opposée à la création de lieux cachés, à l'abri des regards, ceux-ci sont pourtant nécessaires au développement des émotions et d'un imaginaire personnel.



Ecole à Friburg-en-Brigau (Allemagne)



Potager de l'école l'Enclos à Vertou



Espaces extérieurs de l'école Y. et A. Plancher à Rezé

SE METTRE À L'ABRI

La cour doit permettre de s'abriter du vent, de la pluie, du soleil. C'est pourquoi il doit être porté une grande attention aux préaux, en termes de performance acoustique (qualité des matériaux), de performance thermique, de luminosité naturelle et d'usages (au minimum permettre le repos et le jeu).

Se mettre à l'abri du soleil s'apprécie surtout sous l'ombre fraîche et bienfaisante des arbres. .



Préau du groupe scolaire Paul Fort à Saint Brévin-les-Pins.
Architecte mandataire Agence Drodolot - Nathalie Debray architecte



Charmes en port libre dans une cour d'école à Saint Nazaire

SE REPOSER

Une journée scolaire est longue. Des temps de repos sont nécessaires pour s'asseoir, s'allonger. Des bancs, des terrasses, des gradins, du mobilier spécifique (des salons extérieurs) sont indispensables. Leur disposition doit intégrer des zones à l'abri des vents (repérer les courants d'air, zones réellement inconfortables), des zones ensoleillées (recherchées au printemps et à l'automne) enfin d'autres à l'ombre (recherchées l'été). Ce besoin est à rapprocher voire mutualiser avec les lieux de discussion (page précédente).



École à Friburg-en-Brisgau (Allemagne)



École l'Odyssée à Corcoué-sur-Logne, coursive et bancs - Paysagistes concepteurs Zéphyr - Architectes et mandataires Agence Drodolot.



École Carnot à Saint-Nazaire

SURVEILLER LES ENFANTS, SE DÉTENDRE

Surveiller est également un des rôles quotidiens des enseignants et du personnel scolaire. Le besoin d'avoir « toute la cour » sous le regard, exprimé par les adultes se confronte avec le besoin d'intimité ou de calme ressenti par les enfants et jeunes adultes. L'objectif de surveillance, s'il se comprend, ne doit pas être le seul à dicter la configuration et l'ambiance des lieux. Les enseignants et le personnel ont aussi besoin de se détendre, il est important d'aménager des lieux qui leur soient dédiés.

RANGER LE MATÉRIEL

L'espace extérieur devra aussi répondre au besoin de rangement du matériel dédié à l'extérieur, souvent volumineux et encombrant dans l'espace.



L'école Odyssée à Corcoué-sur-Logne : placard sous préau
Paysagistes concepteurs Zéphyr - Architectes et mandataires Agence Drodolot

QUELLES AMBIANCES ?

La réflexion des professionnels et des usagers face à la standardisation des espaces extérieurs a mis en avant le besoin d'aménité, à savoir les aspects agréables et confortables d'un environnement, tout ce qui permet aux usagers de l'espace d'être bien dans leur lieu de vie.

À l'heure des réductions budgétaires et du renforcement des normes de toutes natures, elle peut être perçue comme un vœu pieux et pourtant un nombre croissant d'acteurs du cadre de vie la présente comme indispensable pour le bien-être et indissociable du bien vivre-ensemble.

RENFORCER UNE AMBIANCE PRÉ-EXISTANTE

Des arbres, une vue sur le paysage extérieur, une pleine-terre propice au jardinage, une haie d'arbustes au port libre, une ambiance végétale particulière, si ils sont existants, sont autant d'éléments à conserver dans le projet pour conférer aux lieux une originalité, leur donner une dimension humaine qui touche le «sensible».



Ecole La Madeleine à Fégréac, la conception des espaces extérieurs s'est basée notamment sur la conservation du verger préexistant. Cet élément particulier participe à donner une identité à l'école, en lien avec l'ambiance rurale environnante. Paysagistes concepteurs : La Terre Ferme - Mandataire et architectes : Atelier Belenfant Daubas.

FAIRE ÉVOLUER UN LIEU, CRÉER UNE AMBIANCE DE QUALITÉ

Il arrive que des lieux soient banalisés ou bien qu'on parte d'un site sans identité particulière.

La création d'une ambiance va se réaliser par une savante combinaison de matériaux, de teintes, de végétaux.

Les matériaux chaleureux comme le bois apportent de la douceur et du confort.

Les teintes (chaudes, froides) tonifient ou apaisent.

Le végétal est une matière vivante qui change au gré des saisons, qui grandit, qui se magnifie s'il est bien choisi (le bon végétal à la bonne place).

Il participe fortement à la création d'une ambiance par la diversité de ses feuillages (caduques, persistants), de ses couleurs et de ses silhouettes.

Une bonne maîtrise des caractéristiques du végétal est essentielle pour choisir la palette végétale, au service d'une ambiance définie au préalable.



Collège Nina Simone à Lille : la combinaison des matériaux (teintes claires) avec une palette végétale composée d'arbres au feuillage aérien et de massifs de teintes grise et vert pâle illuminent les lieux, apportent une légèreté, favorisent une ambiance apaisée. Paysagiste concepteur : Leblanc-Venacque - Architectes De Alzua+



Groupe scolaire Les Moulins de Juillet aux Touches : les plantations, les teintes sable de la cour apaisent l'ambiance. Paysagiste concepteur : Atelier 7 lieux - Mandataires et architectes : Atelier de la maison rouge :

ÊTRE LIÉ AU «DEHORS»

Le dialogue entre intérieur et extérieur agrandit les espaces. Il enrichit les points d'intérêt et offre des occasions de s'évader, essentiels à l'apprentissage.



Restaurant scolaire de Cordemais - Concepteurs inconnus



Accueil périscolaire de Corcoué-sur-Logne - Paysagistes concepteurs Zéphyr - Architectes et mandataires Agence Drodolot

L'IMPORTANCE DU VÉGÉTAL

Le végétal est un être vivant

Il se nourrit par le sol et se développe dans l'espace ce qui lui permet d'offrir tous ses bienfaits.

Ses besoins vitaux doivent être respectés pour offrir la beauté de ses silhouettes en port libre. Les fosses de plantation doivent être grandes, protégées des tassements dûs aux piétinements, recouvertes d'un paillage plutôt que d'un enrobé pour permettre les échanges d'air, d'eau et de nutriments nécessaires à la survie de l'arbre.

Un pied d'arbre asphyxié par l'enrobé est l'assurance de voir l'arbre dépérir à long terme, en proie à des maladies et champignons plus ou moins visibles. Un arbre entretenu dans de bonnes conditions ne présente pas de risque de chute ou de dommage sur les réseaux. Il va pouvoir s'installer dans la durée.

Le végétal apporte un confort

L'ombre des arbres apporte sa fraîcheur bienfaisante. Une haie protège du vent.

Le végétal éveille les sens

Il offre l'odeur des fleurs, le bruissement du feuillage dans les arbres, la texture de ses feuilles et de son écorce.

Le végétal apaise les tensions

Il contribue à diminuer les tensions et les violences, et améliore l'ambiance de classe. C'est ce qu'ont remarqué des enseignants belges et allemands chez qui les cours d'école sont particulièrement végétalisés.



Les tilleuls de la cour d' Ecole Carnot à Saint-Nazaire



Les pins du groupe scolaire Paul Fort à Saint Brévin-les-Pins, Architecte mandataire Agence Drodolot - Nathalie Debray architecte



Les chênes existants préservés - Les Moulins de Juillet aux Touches

2-Des « morceaux » de bourg, de ville, de quartier

L'école participe fortement aux espaces du quotidien. Elle engendre des flux journaliers qui rythment la vie du quartier. Ses bâtiments et ses aménagements sont visibles aux yeux de tous. Par conséquent, les espaces suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière.

L'ENTRÉE PRINCIPALE

L'entrée principale doit être bien identifiable dans le paysage urbain et se différencier des entrées de service. Elle peut être mise en scène au moyen d'une placette la reliant à l'espace public, de plantations d'arbres encadrant le portail principal, d'un design singulier apporté à ce portail.

LES DÉPLACEMENTS DOUX

Les aménagements doivent faciliter les déplacements doux en intégrant le rangement abrité des cycles, pour l'ensemble des usagers (équipe pédagogique, élèves, parents).

ACCÈS ET STATIONNEMENTS

Les abords d'un établissement sont souvent traités à part des aménagements internes. De plus, les projets se limitent souvent à des aménagements routiers considérant les aspects sécuritaires et le besoin de manoeuvrer des transports collectifs notamment. Or, il est nécessaire de mener une réflexion plus globale sur la qualité de ces espaces et de favoriser des déplacements multi-modaux : le dépose-minute associé à des espaces piétons bien définis permet par exemple de désengorger les flux. Par ailleurs, les besoins en stationnement étant très ponctuels, les aménagements sont à mutualiser avec les espaces environnants dès que possible.

LES LIMITES DE L'ÉCOLE

Lorsque les façades des bâtiments s'alignent sur la rue, le rythme des ouvertures, la teinte et la qualité des matériaux accompagnent le piéton. Si les limites de l'établissement sont marquées par des clôtures, on peut privilégier un aspect, un design «convivial» qui s'intègre au paysage et évite «l'effet carcéral».



L'école des quatre amarres à Paimboeuf : la création de l'école à la place d'un petit centre commercial démolé a intégré de facto la conception de l'espace public qui lui est inhérent. Photo prise depuis le premier étage de l'établissement, vue sur le parvis, les stationnements vélo ont été prévus. Paysagiste concepteur Atelier Yannis Le Quintrec - Architectes et mandataires : Bohuon bertic - DDL architectes



L'école Odyssée à Corcoué-sur-Logne : le groupe scolaire a été créé au près d'équipements préexistants, en limite de bourg. La création d'une place au-devant de l'établissement crée un événement à l'échelle du quartier et amène de la convivialité. Paysagistes concepteurs Zéphyr - Architectes et mandataires Agence Drodolot.



Une clôture peut être un bel élément urbain.

3-La prise en compte environnementale

Le réchauffement climatique a mis en évidence les écueils des aménagements extérieurs courants n'épargnant pas les cours d'école : trop de surfaces minérales, pas assez de végétal créent effets de surchauffe, émanations toxiques et ruissellement excessif des eaux de pluie.

LUTTER CONTRE UNE IMPERMÉABILISATION SYSTÉMATIQUE

Pour diverses raisons, les cours d'école font l'objet d'une imperméabilisation presque systématique, remplaçant peu à peu toute surface végétalisée et prenant la place du vivant. Cela entraîne de nombreuses conséquences délétères : impacts sur l'environnement, sur la biodiversité, mais aussi sur la santé physique, morale et psycho-motrice de l'enfant. Le bitume noir emmagazine et dégage beaucoup de chaleur mais aussi des composants toxiques... Certains revêtements souples et le gazon artificiel sont tout aussi néfastes. Proposer aux enfants des espaces stériles, inconfortables voir nuisibles pose question et incite à repenser les aménagements.



L'aménagement le plus répandu et facile : une cour entièrement enrobée

RENATURER, VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLE

L'urgence du réchauffement climatique, le constat du déclin massif de la biodiversité, le ruissellement excessif des eaux pluviales et enfin l'objectif national actuel Zéro Artificialisation Nette, suscitent le besoin de «renaturer» les espaces imperméabilisés.

Les cours d'école constituent un gisement important et prioritaire de «renaturation» dans le sens de la «végétalisation». Partant souvent de zéro, cette action pourrait avoir un impact significatif dans l'amélioration du cadre de vie et de la qualité environnementale, à petite et à plus grande échelle.

L'intérêt de la végétalisation, et plus encore de la préservation de tout espace végétalisé, est de rendre de nombreux services éco-systémiques :

- Infiltrer les eaux de pluie à la parcelle et lutter contre les inondations,
- Recréer des milieux, permettre la survie d'espèces et le maillage des corridors écologiques,
- Rafraîchir l'air et lutter contre le réchauffement,
- Capter le carbone et améliorer la qualité de l'air,
- Enfin par la présence du vivant, améliorer la santé et le cadre de vie des usagers.



L'école de l'Ille, à Rennes - Maîtrise d'oeuvre paysagiste interne



Le pôle enfance de Bouvron : les sols sont plus perméables et confortent les jeux : écorces de bois, sable stabilisé, gazon, prairie; ils pérennisent aussi les arbres existants. Paysagistes concepteurs : La Terre Ferme - Mandataire et architectes : Atelier Belenfant Daubas.

CONSERVER DES SOLS PERMÉABLES

Le sol, simplement engazonné ou naturel est un terrain de jeu non blessant, non néfaste, mais surtout apaisant, offrant la possibilité de courir, s'asseoir ou faire des jeux calmes, tout en ayant un contact simple et sans danger avec le vivant.

Il infiltre les eaux de pluie, assure les conditions de développement du végétal grâce à la vie qu'il contient. Méconnue, la biodiversité du sol est à préserver.

En fonction des besoins, d'autres solutions «écologiques» peuvent être envisagées : copeaux de bois sous une aire de jeux, sable (à limiter pour sa raréfaction), terre battue, pavés avec joint gazon, terrasses bois. Enrobés et bétons drainants, bien que synthétiques et plus coûteux, peuvent être utilisés en alternative à l'enrobé.

RENFORCER LA BIODIVERSITÉ DANS LES ÉCOLES

Conserver le végétal existant est un principe qui doit pré-valoir pour assurer la continuité écologique des trames vertes et bleues (reliant habitats, sites de reproduction et de circulation des espèces). Le maillage bocager en est un composant majeur mais il est de plus en plus morcelé. Les haies, arbres mais aussi prairies spontanées nourrissent et abritent en effet quantité de petits animaux et pollinisateurs.

La continuité de milieux humides est aussi à conforter. Récupérer les eaux de pluie à la parcelle dans une noue y contribue. Aujourd'hui la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) accompagne l'initiative «Mon école est un refuge» qui permet d'aller plus loin en réalisant des aménagements simples, favorables aux oiseaux et à la biodiversité locale.

Ce qui est favorable à la biodiversité l'est aussi aux enfants en créant autant de supports pédagogiques pour les sensibiliser à l'environnement.



Cour d'école en Hollande (concepteurs inconnus) : pavé brique et noir en guise de sol, perméable. Le choix de matériaux possibles est vaste.



À Bouvron, pôle enfance, les clôtures doublées de plantations poursuivent le maillage végétal des haies bocagères dans le paysage rural.



L'écol'Eau à La Chevallerie : la haie bocagère a été conservée et la clôture placée devant afin d'éviter le piétinement des arbres, lequel entraînerait un tassement du sol nocif à long terme pour les racines. Les sols sont entièrement engazonnés, parfois dégarnis du fait de la fréquentation mais ce ne doit pas être un frein. La noue plantée recrée un milieu humide, en continuité des fossés qui accompagnent le maillage bocager. Paysagistes concepteurs : La Terre Ferme - Mandataire et architectes : Atelier Belenfant Daubas.

4-Des espaces à dessiner, à penser

S'ENTOURER DE PROFESSIONNELS

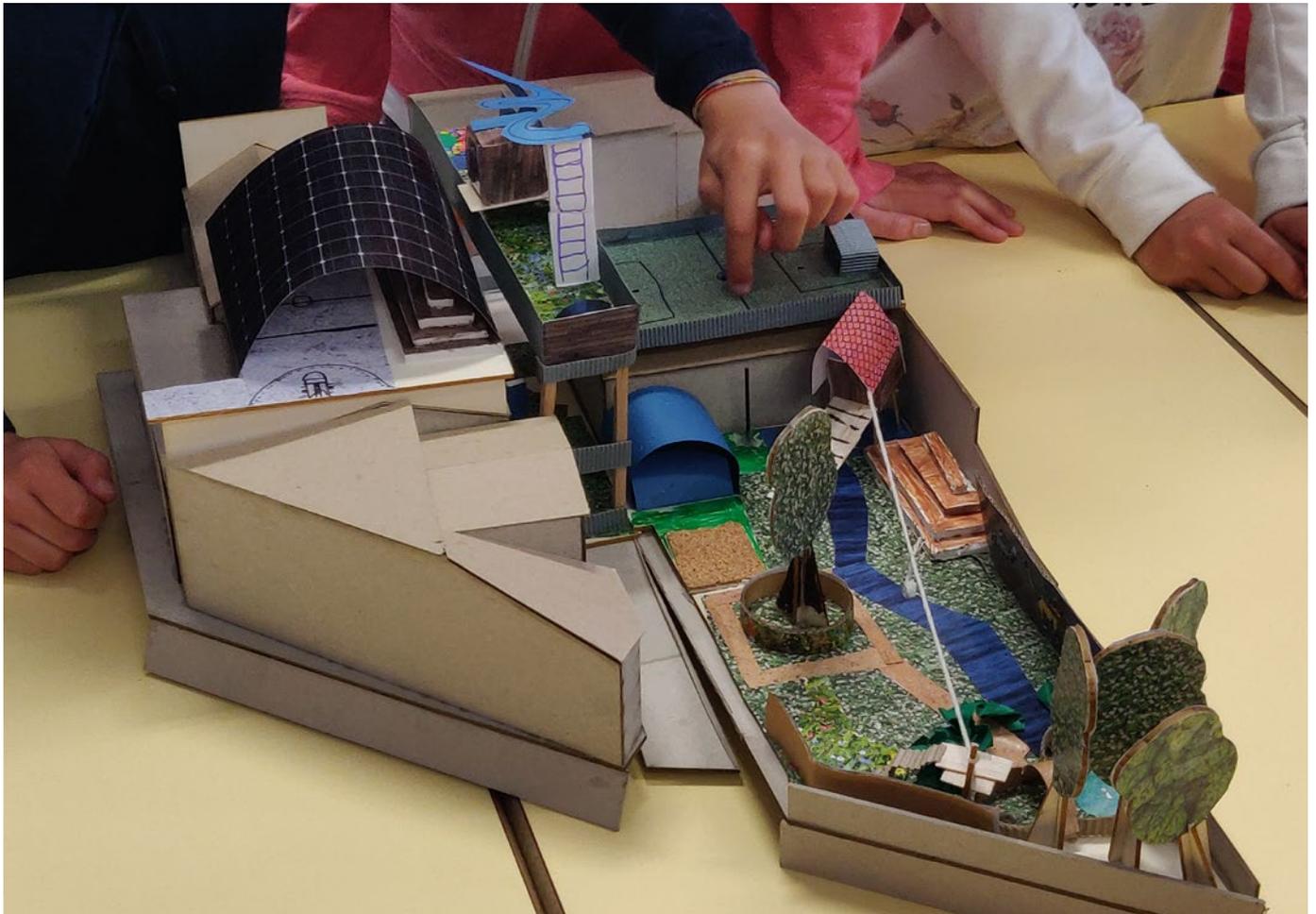
Dans le cas d'un projet neuf, la réflexion doit porter sur l'ensemble du site : bâtiments et espaces extérieurs. L'intervention d'une équipe pluridisciplinaire de concepteur est nécessaire. Le paysagiste concepteur apportera sa réflexion sur l'implantation des bâtiments dans le site, les relations «dedans-dehors», l'aménagement des espaces non construits, les cours mais aussi les abords des bâtiments, etc.

ASSOCIER LES USAGERS

Ces espaces doivent être réfléchis et co-construits avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. En effet les usagers, peuvent être particulièrement moteurs, notamment dans l'amélioration d'un équipement existant. Des ateliers avec élèves et adultes enrichissent le débat, sensibilisent chacun à son cadre de vie. Les professionnels de la concertation sont alors nécessaires pour orienter les échanges de façon constructive.



Un atelier de concertation mené par un cabinet spécialisé associé à l'équipe de concepteurs pour le pôle enfance de Bouvron.
Paysagistes concepteurs : La Terre Ferme - Mandataire et architectes : Atelier Belenfant Daubas. Photo : commune de Bouvron.



Intervention du CAUE 44 dans le cadre des Rencontres d'Architecture et de Paysage, 2019
Travail réalisé avec les élèves des écoles élémentaires de Bouaye.

L'APPORT DU PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Il organise et dessine l'espace non construit en prenant en compte les usages. Il propose des ambiances, travaille avec le végétal mais aussi avec le minéral et le mobilier.

Son apport va être de penser les espaces mais aussi leur évolution : par exemple choisir les essences d'arbres, assurer leurs bonnes conditions, anticiper leur évolution dans le temps, s'assurer qu'il apportent leur plein potentiel aux usagers et au cadre de vie, penser la gestion des espaces à long terme, etc. Il traite également les questions de nivellement. Il est aussi médiateur entre le maître d'ouvrage et les usagers.

Sa formation et ses compétences sont acquises au sein d'établissements d'enseignement supérieur délivrant le titre de paysagiste-concepteur (voir Fédération Française du Paysage).

Exemple de l'école La Madeleine à Fégérac
Equipe de maîtrise d'oeuvre
Architectes : Daubas Belenfant
Paysagiste concepteur : La Terre Ferme

